

36



Journal

(non révisé)

Assemblée législative

Nouveau-Brunswick

**L'hon. Graydon Nicholas,
lieutenant-gouverneur**

Présidence : l'hon. Roy Boudreau

le vendredi 5 février 2010

**Quatrième session de la 56^e législature
Fredericton (Nouveau-Brunswick)**

le vendredi 5 février 2010

10 h

Prière.

M. Paulin (Restigouche-la-Vallée) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Saint-Quentin et des environs, qui exhortent le gouvernement à autoriser le passage de VTT sur l'ancienne ligne de chemin de fer de Glencoe à Tide Head. (Pétition 182.)

M. Williams (Kent-Sud) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Newcastle, de Chatham, de Miramichi, d'Eel Ground, de Halcomb, de Barnaby, de Trout Brook et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 183.)

M. D. Graham (Carleton) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Renous, de Miramichi, de Beaver Brook, de Bellefond, de Sunny Corner, de Douglstown et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 184.)

M. C. LeBlanc (Dieppe-Centre—Lewisville) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition de gens de Miramichi, de Maple Glen, de Russellville, de Sunny Corner, de Whitney, de Strathadam, de Bartibog Bridge, de Chatham, de Blackville, de Newcastle, d'Eel Ground et des environs de ces agglomérations, qui s'opposent à la vente d'Énergie NB à Hydro-Québec. (Pétition 185.)

Pendant la période des déclarations de députés, le président de la Chambre interrompt les délibérations et rappelle que chaque déclaration se limite à 60 secondes.

L'hon. M. Byrne, leader parlementaire du gouvernement, annonce que l'intention du gouvernement est que la Chambre se forme en Comité des subsides pour étudier les prévisions budgétaires du ministère de la Santé.

Il est unanimement convenu de continuer de siéger une fois venue l'heure de la pause du midi et de lever la séance à 15 h.

La Chambre, conformément à l'ordre du jour, se forme en Comité des subsides, sous la présidence de M. Fraser.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud assume la présidence du comité.

La séance, suspendue à 13 h 10, reprend à 13 h 20 sous la présidence de M^{me} C. Robichaud.

Après un certain laps de temps, M. Fraser reprend la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M^{me} Lavoie assume la suppléance à la présidence du comité.

Après un certain laps de temps, M^{me} C. Robichaud reprend la présidence du comité.

Après un autre laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance. La présidente du comité, M^{me} C. Robichaud, demande au président de la Chambre de revenir à la présentation des rapports de comités et fait rapport que le comité a accompli une partie du travail au sujet des questions dont il a été saisi et demande à siéger de nouveau.

Le président de la Chambre, conformément à l'article 78.1 du Règlement, met aux voix la motion d'adoption du rapport, dont la Chambre est réputée être saisie ; la motion est adoptée.

La séance est levée à 15 h.

Conformément à l'article 39 du Règlement, le document suivant, ayant été déposé au bureau du greffier, est réputé avoir été déposé sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel du ministère de la Justice
et de la Consommation pour 2008-2009

(5 février 2010).